

Pour une ville propre, le civisme est de rigueur

• PROPRIÉTÉ DES TROTTOIRS

Chacun est responsable de son trottoir.

En hiver, les riverains doivent dégager leur trottoir et le saler en cas de neige ou de verglas.

Aux beaux jours, ils doivent le désherber et veiller à ce qu'aucun branchage ne dépasse sur la chaussée.

Le fait de laisser en permanence sa poubelle sur la voie publique qui entrave ou diminue la liberté ou la sûreté de passage

est puni de l'amende forfaitaire prévue pour les contraventions de la 4^e classe. À savoir, 750 € maximum (article R644-2 du Code pénal).

Il est donc obligatoire de rentrer ses poubelles, dès la collecte des ordures achevée.

• DÉJECTIONS CANINES

Les propriétaires de chiens ont l'obligation de ramasser les déjections de leur animal sous peine de verbalisation : 135 € si le propriétaire est pris sur le fait (art. R 633-6 du Code pénal).

Pour faciliter cela, La ville de Provins met à la disposition des propriétaires de chiens des distributeurs de sacs plastiques

pour permettre le ramassage des déjections canines de leur animal de compagnie :

- rue Charles Lénient
- place du Châtel
- rue du Commandant Genneau
- cour d'Aridon
- rue de la Fontaine aux écus
- rue du G^l Delort
- rue Henri Dunant
- place Honoré de Balzac
- avenue Léon Binet
- rue Paul Vigny
- place de la Résistance
- place du Pré Botin
- rue des Prés de la Comtesse
- rue Sainte-Croix



ZI - 77370 Nangis
☎ 01 64 00 26 45

Le SMETOM-GEEODE est le Syndicat Mixte de l'Est seine-et-marnais pour le Traitement des Ordures Ménagères, Gestion Economique et Ecologique des déchets ménagers, Objectifs de Développement Durable.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Le samedi de 9h à 12h, sauf en juillet et en août.

Pour connaître les jours de ramassage dans votre rue, vous pouvez consulter le calendrier des collectes sur le site du Smetom-geeode <https://www.smetom-geeode.fr/> ou en scannant le QR Code ci-dessous :



LES SERVICES

La Carte de déchetterie

L'accès aux déchetteries est soumis à la présentation d'une carte magnétique.

Munissez-vous :

- d'une pièce d'identité valide (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire)
- d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'énergie, ...)

Les bacs à déchets

Vous venez d'emménager ? Votre bac a été volé ou détérioré ?

Vous pouvez demander la mise à disposition d'un bac en remplissant le formulaire en ligne sur le site <https://www.smetom-geeode.fr/>

Le broyage à domicile

Vous ne savez pas comment vous débarrasser des résidus de taille d'arbres et d'arbustes de votre jardin ? Le SMETOM-GEEODE vous propose ce service de broyage à domicile, sur rendez-vous.

À l'issue de la prestation, le broyat sera laissé à votre disposition. L'agent chargé du broyage pourra vous donner des conseils d'utilisation de celui-ci dans votre jardin.

La prestation du broyage est gratuite, mais le déplacement est à 30€ TTC.

Les poulaillers

Cette offre est uniquement réservée aux particuliers habitant le territoire du SMETOM-GEEODE et est accessible sous conditions.

Vous pouvez retrouver le poulailler à 60€ TTC.

Enlèvement des encombrants à domicile

Cette offre est réservée uniquement aux particuliers du territoire du SMETOM-GEEODE et est accessible aux conditions suivantes :

1 fois par an et par foyer : 3m³ gratuits. Au-delà, application du tarif en vigueur (renseignements auprès du SMETOM-GEEODE)

Les frais de déplacements sont à 30€ TTC.

Déchetterie & Ressourcerie

Lundi 14 h - 18 h

Mardi, mercredi et vendredi

9 h - 12 h et 14 h 17 h

Samedi 8 h30 - 17 h 20

Fermeture les jeudi et dimanche

DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS DÉCHETS !

Ce service permet de donner une nouvelle vie aux biens pouvant être valorisés, puis revendus. L'objectif n'est pas de faire du profit, mais de favoriser l'économie circulaire et de limiter les phénomènes de gaspillage et de surconsommation.

Un agent est présent sur place les lundis, mercredi et vendredi aux heures d'ouvertures de la déchetterie, afin de répondre à vos demandes et de réaliser vos cartes d'accès.

Déchetterie-ressourcerie

Chemin des grattons

77160 Provins

Une question ?

Mairie de Provins

Service des espaces verts

☎ 01 60 67 89 20

Service urbanisme

☎ 01 64 60 38 39

VEOLIA Eau

Centre Service Client

☎ 0811 900 400

Agence de PROVINS

☎ 01 64 60 26 68

EDF/GDF

Clientèle Electricité

☎ 0810 686 692

Clientèle Gaz

☎ 0800 47 33 33

Dépannage électricité

☎ 09 726 750 77

Dépannage gaz

☎ 0800 47 33 33

Horaires de tonte

Semaine **7 h - 20 h**

Samedi **9 h-12 h/15 h-19 h 30**

Dimanche et Jf **10 h-12 h**

Il est formellement interdit de brûler les déchets verts en zone urbaine et il est conseillé de privilégier l'apport volontaire en déchetterie.

Nature & Environnement

Aires de jeux

Centre culturel *cf. plan* 11

Bois de sapin *cf. plan* 12

Jardin Garnier *cf. plan* 13

Raymond Vitte *cf. plan* 14

Parcs & jardins

Le jardin Garnier

cf. plan 15

La Roseraie de Provins

cf. plan 16

11, rue des Prés

☎ 01 60 58 05 78

Associations

77 Provins écologie

Défense de l'environnement.

M. Carroué

☎ 01 64 00 1112

Comité des maisons fleuries

Organisation du concours des maisons fleuries. Classement par catégories, remise de diplômes et de chèque personnalisé en rapport avec les notes.

☎ 01 64 60 38 38

AMAP La courgette riieuse

Grâce à un contrat avec un maraîcher de Villenauxe-la-Petite, vous aurez des légumes – mais aussi des œufs, du pain, de la viande, de la farine, du miel, du fromage de chèvre, des huiles, des lentilles, du goût, du Bio, du local tous les vendredis de 17 h à 18 h 15, sous le préau de l'Office de tourisme – Chemin de Villecran.

☎ 06 71 23 70 60

✉ courgetterieuse@gmail.com

🌐 www.cougetterieuse.fr

La Nature des Petits Curieux

Club nature qui réalise des ateliers pédagogiques d'éducation à la nature, pour les enfants de 3 à 12 ans. 20, rue Louis Patriez - 77650 Longueville.

Cécile Choisi

☎ 06 75 06 14 73

✉ lanaturedespetitscurieux@gmail.com

Les Amis de la Voulzie

Détenir et gérer des droits de pêche. Participer à la surveillance des milieux aquatiques. Mettre en œuvre un plan de gestion. Entreprendre des actions de développement.

Philippe Caillet

☎ 06 03 95 02 98